

MINISTÈRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

DIRECTION DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

Gr. 12. — Cl. 4.

N° 647.583

Dispositif permettant l'interchangeabilité rapide des bobines oscillatrices ou autres organes utilisés en T. S. F.

ÉTABLISSEMENTS CHOLIN, FERRY ET PAUL résidant en France (Meurthe-et-Moselle).

Demandé le 21 janvier 1928, à 16^h 20^m, à Paris.

Délivré le 31 juillet 1928. — Publié le 26 novembre 1928.

La présente invention a pour objet un dispositif permettant de réaliser l'interchangeabilité rapide des bobines oscillatrices, ou transformateurs oscillateurs, utilisés dans les montages modernes de postes récepteurs de T. S. F., et en particulier dans les montages dits à « changement de fréquence », du type super-modulateur à lampes bi-grilles.

Jusqu'ici, les bobines oscillatrices étaient montées dans un boîtier à broches, à l'instar des lampes, et pour les interchanger, il était nécessaire de dégager la bobine déjà placée sur le plateau support du récepteur et de la remplacer par une autre, d'où perte de temps, recherches compliquées si l'accès des douilles du plateau est difficile, et souvent erreurs pouvant détériorer la lampe bi-grille.

D'après la présente invention, deux ou plusieurs oscillatrices de caractéristiques différentes, sont associées de manière à former un ensemble qui, par rotation autour d'un axe solidaire d'un support à broches, présente l'oscillatrice choisie en regard de contacts montés sur le support

La description qui va suivre en regard du dessin annexé, donné à titre d'exemple, fera bien comprendre la manière dont l'invention peut être réalisée.

La fig. 1 et la fig. 2 sont respectivement

une vue en coupe verticale et une vue de côté d'un premier mode de réalisation.

La fig. 3 est une vue par dessus de la fig. 1.

Les fig. 4 et 5 montrent schématiquement, en vue de côté et en plan, un autre mode de réalisation.

La fig. 6 est une généralisation du mode de réalisation des fig. 4 et 5

Dans le mode de réalisation des fig. 1, 2, et 3, les oscillatrices associées sont au nombre de 2 et elles sont bobinées sur les moitiés respectives d'un même mandrin 1 en ébonite, bakélite, ou toute autre matière isolante, muni de rainures circulaires 2 dans lesquelles sont placés les bobines élémentaires des enroulements de chacune des oscillatrices. Le mandrin 1 est mobile autour d'un axe 3 porté par les montants 4 et passant par le centre de gravité dudit mandrin.

Les extrémités des enroulements de chacune des oscillatrices 11 et 12, aboutissent respectivement à des plots 5 et 6, disposés sur les deux sections droites extrêmes du mandrin. Les montants 4 sont réunis par un support isolant 7 qui porte les broches 8 pour la mise en place sur le récepteur, les dites broches se prolongeant par les douilles 9, contenant des billes de contact ou tout autre moyen de contact : lames-ressorts, par exemple. Une butée à ressort 10 peut être

disposée sur un des flasques 4 de manière à arrêter le mandrin en position correcte.

Dans le mode de réalisation des fig. 4 et 5, les oscillatrices choisies 11 et 12 sont associées par des flasques 13 montés à pivot sur l'axe vertical 14, et peuvent être présentées séparément et successivement en regard des plots à bille 9 portés par le support 7, par rotation de l'ensemble 11, 12, 13 autour de l'axe 14.

On comprend évidemment que le nombre des oscillatrices associées autour d'un même axe horizontal ou vertical de manière à former une sorte de barillet tournant qui présente par rotation l'oscillatrice choisie en regard des plots de contact, pourra atteindre une valeur quelconque suivant le but cherché.

En outre, le dispositif d'interchangeabilité qui vient d'être décrit pourra être appliqué

à d'autres appareils que des oscillatrices et par exemple, aux selfs d'accord, aux organes de liaison des lampes, transformateurs, selfs de chocs, etc.

RÉSUMÉ.

25

Dispositif permettant le changement rapide des transformateurs oscillateurs ou des bobines oscillatrices utilisés dans les postes récepteurs de T. S. F. et qui consiste dans l'association de deux ou plusieurs oscillatrices de caractéristiques différentes, en vue de former un ensemble mobile autour d'un axe, et qui présente par rotation autour dudit axe, l'oscillatrice choisie en regard de plots convenablement disposés.

35

ÉTABLISSEMENTS CHOLIN, FERRY ET PAUL.

Par procuration :

ARMENGAUD jeune.

